

Monsieur le PDG de Naval Group, Monsieur le Président du CSEC,

Naval-group a-t-elle perdu son leadership et son attractivité ?

La **CFE-CGC** n'est pas loin de le penser.

Il y a vingt ans DCAN alors unique constructeur pour la Marine Nationale a su mettre en valeur ses savoirs faire et est passé d'un statut étatique à un statut privé en s'imposant comme le leader européen de la construction navale. Cette distinction a pu s'obtenir grâce à un savoir-faire reconnu et à un maintien des compétences.

La mise en place d'un accord d'entreprise de haut niveau par rapport aux autres entreprises du secteur a suscité engouement et engagement des personnels à participer à une telle aventure.

Que reste-t-il de tout cela après vingt ans de transformation, de réorganisation et d'autosuffisance ?

- La défiance du client vis-à-vis de l'entreprise
- L'attractivité et la fidélisation des personnels sont amoindris
- La combativité industrielle n'est plus. Les personnels, épuisés par tous les revirements de situation, plus en phase avec la hiérarchie et se sentant dévalorisés, se lassent et finissent par quitter l'entreprise.
- Les managements chaotiques et souvent incompréhensibles
- Les gestions à la petite semaine
- Les décisions de réorganisation sans réels discernements
- Les managements toxiques venus de l'extérieur et reproduits en interne à tort.

Ajouter à cela, la mauvaise déclinaison de la NCCM faite par NG et la dénonciation de l'accord d'entreprise considéré comme un des mieux disant dans le secteur, dégradent encore la confiance des salariés : La coupe est pleine.

Les deux derniers résultats obtenus à l'export par NG ne suffiront pas à redorer le blason.

Naval group a perdu de son « aura », n'inspire plus confiance et ne fait plus rêver.

La politiques RH considère davantage les personnels comme des points de maquettage et non comme des humains, en contrepartie les jeunes considèrent Naval Group comme une ligne sur leur CV, ils viennent, se forment puis partent.

A trop vouloir semer l'optimisation des coûts, vous en récoltez le désengagement.

La **CFE-CGC**, signataire de l'accord d'entreprise de 2017 et attachée à l'épanouissement des salariés, prône le retour à la confiance et revendique le retour d'un accord d'entreprise de haut niveau social dans l'intérêt des personnels et de l'entreprise.

Merci de votre écoute, la **CFE-CGC** reste en attente des dispositions que vous prendrez pour répondre aux inquiétudes des personnels.

Compte-rendu  
en ligne

Document  
non disponible  
en ligne

Réconcilions performance et bien-être au travail

Vos élu(e)s et représentant(e)s syndicaux au CSE-C

Véronique BACHELET  
Christophe COMBE  
Philippe PRADIER

Anne-Cécile DESCHAMPS  
Laurent GOSSELIN (RS)  
Olivier TEISSEIRE

José BAPTISTA  
Leonardo GULLO

Damien CODRON  
Samuel MOINAUX (RS)

J'adhère

